



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Romain DECCO
Tél. : 03 87 34 33 64
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr
Réf. : RD/RS

Objet : Dossier de déclaration concernant un projet de forages pour la pose de piézomètres temporaires sur les communes de BERIG-VINTRANGE et NELLING

**P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration**

Mairie de NELLING

1 rue de l'Albe

57670 NELLING

Metz, le 03 juin 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Projet de forages pour la pose de piézomètres temporaires
sur les communes de BERIG-VINTRANGE et NELLING**

Ce dossier a été déposé par : **SYNGENTA FRANCE SAS**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n°57-2015-00029** » en date du 21 avril 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE-POTIER